

Organiser et accueillir des manifestations responsables

Les communes vaudoises accueillent chaque année des centaines de manifestations culturelles ou sportives. Ces événements offrent un dynamisme réjouissant à notre région, mais ne sont pas sans impacts sur le climat et l'environnement. Considérer ces aspects comme partie intégrante de l'organisation n'est pas seulement une nécessité, mais aussi une opportunité de renforcer son attractivité.

**KIT
MANIF**

PLATEFORME VAUDOISE
POUR LES ORGANISATEURS
DE MANIFESTATIONS

WWW.KITMANIF.CH

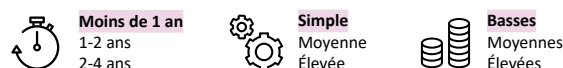
LIENS AVEC LE PLAN CLIMAT VAUDOIS



LIENS AUTRES FICHES



IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE



Objectifs

Garantir l'organisation de manifestations durables sur votre territoire.

Diminuer l'impact carbone, et plus largement environnemental, de vos manifestations (transports, alimentation, énergie, etc.).

Sensibiliser les partenaires et la population.

3 bonnes raisons de le faire

Valoriser la manifestation

À l'heure où les questions de climat et de durabilité sont au cœur des préoccupations, l'organisation d'une manifestation responsable renforce sa visibilité et son attractivité. Cela contribue également à donner une bonne image de la commune et à valoriser ses engagements.

Sensibiliser la population

Parce qu'elles touchent un public large et diversifié, les manifestations sont un lieu privilégié pour sensibiliser la population à des actions concrètes pour réduire son empreinte carbone. Elles sont un moyen de montrer par l'exemple les bienfaits d'un comportement proactif.

Optimiser les ressources financières

De nombreuses actions sont faciles à mettre en œuvre et ne demandent ni compétences particulières, ni moyens financiers supplémentaires. Au contraire, certaines actions contribuent à optimiser les ressources financières engagées, par exemple en réalisant des économies d'énergie.

Marche à suivre

1. Se familiariser avec la plateforme [KITmanif](#) (voir au verso); créer un compte et/ou utiliser la version de démonstration :
Login : **KITmanif@gmail.com**
Mot de passe : **kitmanif**
2. Identifier les manifestations organisées sur le territoire communal et les personnes en charge de leur organisation ou de l'octroi de la subvention.
3. Informer les organisateur-trice-s de manifestations de la démarche et répondre à leurs questions.
4. Mettre en place au moins trois des pistes d'actions suivantes (voir au verso) :
 - organisation de ses propres manifestations en reprenant tout ou partie des fiches de KITmanif ;
 - promotion de l'utilisation de KITmanif auprès des sociétés locales ;
 - modification des conditions de subvention des manifestations qu'elle soutient ;
 - élaboration d'une charte de durabilité.
5. Témoigner à d'autres communes de l'utilisation de la plateforme et communiquer les besoins ou manques dans l'optique d'une amélioration continue.
6. Informer les personnes de contact de l'effet des mesures prises.



Légende des icônes

Pistes d'actions

La plateforme internet **KITmanif** vise à faciliter l'organisation d'événements responsables. **KITmanif** apporte des **solutions et des ressources concrètes** aux comités d'organisation, à chaque étape de la manifestation : planification, déroulement, démantèlement. Certaines de ces ressources sont **géolocalisées** et apportent des informations, contacts, documents ou sites web en lien direct avec les communes hôtes.

Une liste de **10 fiches incontournables** pour faire de votre manifestation un événement responsable et durable est proposée :

1. choisir le site ;
2. identifier et évaluer les besoins en déplacement ;
3. inciter les participant-e-s à venir en transports publics ;
4. limiter la consommation des appareils électriques ;
5. utiliser de la vaisselle réutilisable ;
6. limiter les déchets liés à l'alimentation ;
7. organiser la gestion des déchets ;
8. limiter les risques liés aux drogues et à l'alcool ;
9. favoriser une participation diversifiée ;
10. garantir une accessibilité universelle.

Pour une commune, KITmanif représente donc un outil intéressant et flexible. La commune peut ainsi agir à différents niveaux pour favoriser l'organisation de manifestations responsables :

- Elle peut organiser ses **propres manifestations** en mettant en œuvre tout ou une partie des fiches de KITmanif, et en particulier les dix fiches incontournables listées ci-dessus.
- Elle peut **promouvoir la plateforme** KITmanif sur les canaux de communication de la commune et auprès des sociétés locales, afin de les encourager à l'utiliser ;
- Elle peut conditionner l'octroi d'une éventuelle **subvention communale** à une manifestation organisée sur le territoire de la Commune à la mise en œuvre de tout ou partie du package de fiches « incontournables » ; le cas échéant, modifier les règlements communaux et/ou les formulaires de demandes de subventions.

En parallèle, une commune peut proposer ou exiger des comités d'organisation la signature d'une **charte de durabilité**, ayant valeur d'engagement moral. Elle peut enfin leur demander la réalisation **bilan de l'événement**, dans le but d'envisager des mesures additionnelles lors d'une future édition.

Soutien

Le Canton a développé la **Plateforme KITmanif** outil intuitif et personnalisable, adapté à chaque type de manifestations.

Des subventions cantonales peuvent être disponibles selon le type de manifestations : **Culturelles**, **Sportives** ou **Soutien à l'économie régionale**.

Plus d'informations

Plateforme kitmanif.ch

Demander une **autorisation de manifestation**.

Un modèle de charte ainsi qu'une présentation PPT de la plateforme KITmanif sont à disposition sur demande auprès du **Bureau de la durabilité (BuD)**.



Personnes de contact

A. Miéville, DITS-BuD

amandine.mieville@vd.ch – Tél. 021 316 70 16

C. Deluermoz, DITS- SEPS

Cosima.deluermoz@vd.ch – Tél. 021 316 39 37